



Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras



PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras
9, rue de l'école 05100 Villard Saint Pancrace

Dossier de Candidature

Montagne en transition par une attractivité tout en sobriété, diversité et résilience

Ruralité en Territoire de montagne, Territoire d'énergie, Territoire de projet dans le cadre du plan Avenir Montagne - Ingénierie

Structure porteuse : Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras
9 rue de l'école 05100 VILLARD ST PANCRACE

Représentée par : M. Pierre LEROY, Président

Responsable du projet : Mme Daphné KHALIFA, Directrice
Mail : d.khalifa@paysgrandbriançonnais.fr



TERRITOIRE DE MONTAGNE • TERRITOIRE D'ÉNERGIE • TERRITOIRE DE PROJETS
www.paysgrandbriançonnais.fr

Là où il y a une volonté, il y a un chemin

Edward Whymper



Plan du dossier de candidature

Le territoire

- ✓ Un périmètre volontariste et cohérent
- ✓ Le contexte historique d'un pays à un PETR
- ✓ Un territoire de montagne connu et reconnu - Ses stations & Ses paysages : ses atouts

La structure

- ✓ Le PETR : un chef de file fort de son ingénierie territoriale et de sa capacité d'animation
- ✓ La volonté politique

Le projet

- ✓ Le diagnostic partagé et les enjeux de développement local
- ✓ Alors, Comment agir ?

Notre stratégie

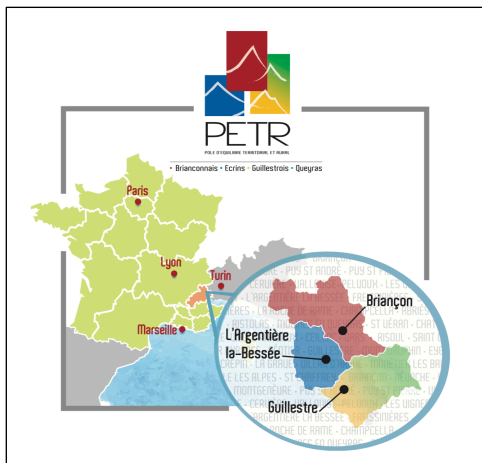
- ✓ Nos enjeux
- ✓ Nos orientations stratégiques
- ✓ Nos axes de travail

La mission

- ✓ Le déroulé de la mission
- ✓ Moyens humains dédiés
- ✓ Le Calendrier
- ✓ Le budget prévisionnel
- ✓ La gouvernance
- ✓ L'évaluation

Le territoire

✓ Un périmètre volontariste et cohérent



Territoire de montagne et de haute montagne parmi les plus hauts d'Europe, avec une altitude moyenne supérieure à 1 800 m, le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras se trouve à l'extrémité nord du département des Hautes-Alpes et de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Il compte près de 36 000 habitants, et couvre une superficie de 2138 km², avec 80% de son territoire à une altitude supérieure à 1 000 mètres.

Situé à la frontière avec l'Italie, ce territoire de 2 138 km² est également mitoyen de l'Isère, de la Savoie et des Alpes-de-Haute-Provence. Au Sud Est du territoire, le Queyras est la plus haute vallée habitée d'Europe. Ainsi, le village de St-Véran est le plus haut habitat permanent d'Europe (2 040m) et Briançon la plus haute ville d'Europe (1 326m). A l'Ouest, la Barre des Ecrins culmine à 4 102 m, au Sud Est le Mont Viso est à 3 841m et la Meije au Nord Ouest à 3 982m.

Les bassins de vie sont concentrés dans les 5 vallées du territoire que sont la vallée de la Clarée, de la Durance, de la Guisane, de la Gyronde et du Guil.

L'accès principal se fait par la route nationale (RN 91) le long de la Durance. Les accès secondaires se font par des cols de haute montagne (Lautaret 2 082m, Montgenèvre 1 850m, Vars 2 108m, Agnel 2 740m et Galibier 2 677m - dont les deux derniers sont fermés l'hiver).

La voie ferrée venant du Sud se termine à Briançon. Le territoire n'est ni desservi par l'autoroute (l'A51 se terminant à 65 km au sud), ni par une liaison TGV (côté italien, une liaison Turin-Paris compte un arrêt à Oulx à 45min de route de Briançon).

Le territoire a longtemps été considéré comme un territoire "enclavé", davantage en raison de ses infrastructures de communication qu'en raison de sa situation géographique ; en effet, situé à environ 110 km de Turin, 120 km de Grenoble et 270 km de Marseille, il est au carrefour de trois grands bassins économiques.



TERRITOIRE DE PROJET



PETR

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

Briançonnais - Ecrins - Guillestrois - Queyras

3
communautés
de communes

1 territoire de montagne
et de haute-montagne

36 706
habitants



2 parcs

Parc national des Ecrins



Parc naturel régional du Queyras



Pour plus d'informations, rendez-vous :

www.paysgrandbrianconnais.fr



TERRITOIRE DE MONTAGNE - TERRITOIRE D'ÉNERGIE - TERRITOIRE DE PROJETS
www.paysgrandbrianconnais.fr



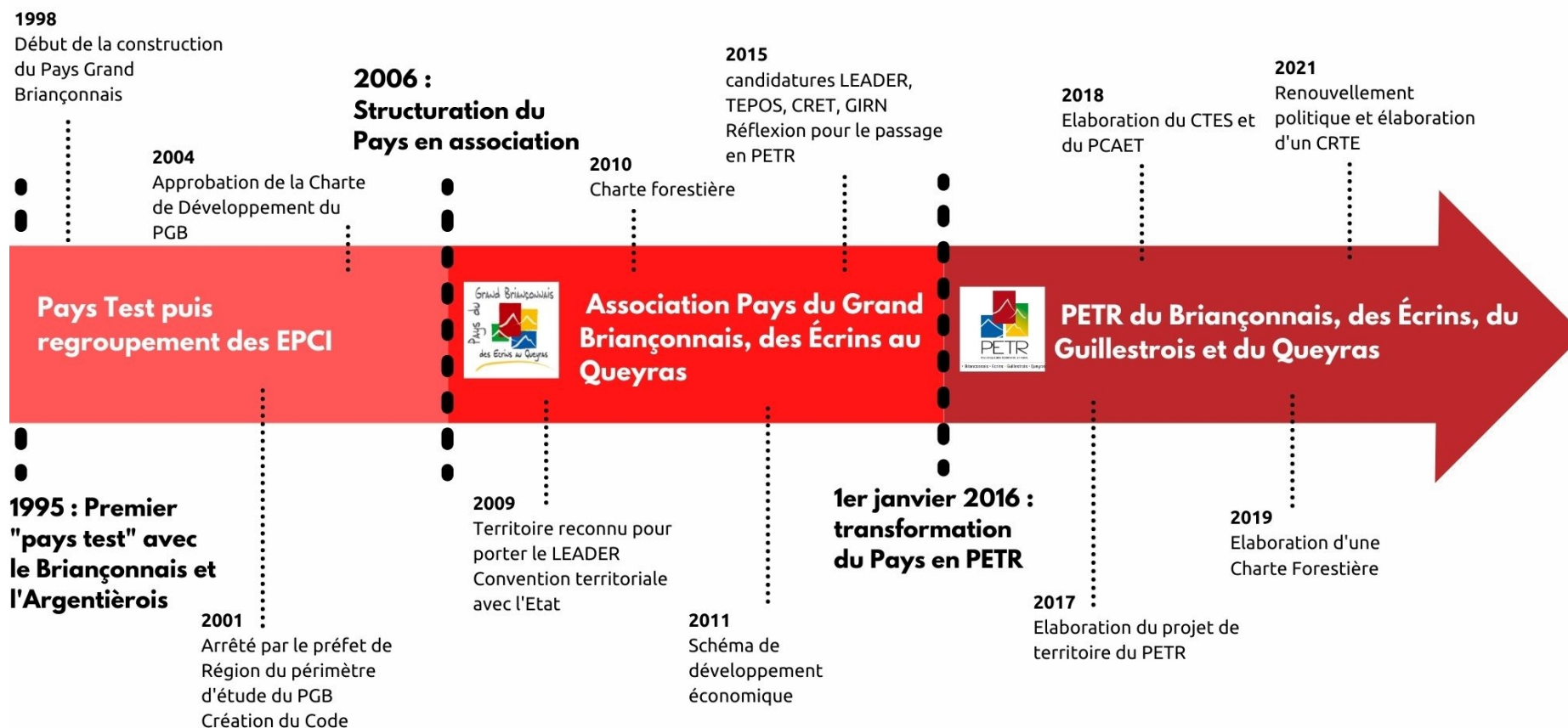
Le + Un relais efficace pour ses 36 communes



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

✓ Le contexte historique d'un pays à un PETER

HISTORIQUE



✓ **Un territoire de montagne connu et reconnu - Ses stations & Ses paysages : Ses atouts**

Un territoire de stations:

Fort de 11 domaines nordiques et de 8 domaines skiabiles, le territoire est un réel terrain de jeu pour les passionnés de glisse, mais pas que ...

Les stations de ski sont réparties sur tout le territoire et ont des caractéristiques différentes : sportives, familiales, de ski alpin ou nordique...

La pratique est majoritairement hivernale mais l'estivale prend de plus en plus de place, et les activités se diversifient tel que les VTT et les bike-parks, les randonnées ou le trail qui sont des disciplines très appréciées des touristes mais également des locaux.

Elles font du territoire du PETR, un territoire qui peut convenir à toutes les pratiques et tous les touristes.



Une biodiversité exceptionnelle :

Le territoire dispose d'un environnement et de ressources naturelles remarquables qui offrent un cadre de vie de qualité :

- ✓ 2 parcs : l'un national (les Écrins dont 76 776ha sont situés sur le territoire du PETR), l'autre régional (le Queyras, 66 330 ha intégralement dans le territoire du PETR)
- ✓ 1 Réserve transfrontalière de Biosphère (Mont Viso)
- ✓ 3 Réserves naturelles nationales (Pelvoux, Ristolas, Le Monêtier-les-Bains / Villard d'Arène)
- ✓ 1 Réserve naturelle régionale (Puy Saint André)
- ✓ 3 Arrêtés de Biotopes (Ristolas, Champcella / St Crépin, Le Monêtier-les-Bains)
- ✓ 6 sites « Habitat, Faune et Flore » Natura 2000 et 3 ZICO de la directive « Oiseaux » intégrés au réseau Natura 2000 (Vallée du Haut Guil, Bois des Ayes, Parc National de Écrins)
- ✓ 60 ZNIEFF de catégorie I et 12 de catégorie II
- ✓ 1 Opération Grand Site (Clarée)

Sur les deux aires protégées du territoire, la grande variabilité des habitats rencontrés permet le maintien d'une biodiversité exceptionnelle. Ainsi, sur le territoire du Parc National des Écrins, il existe près 1 800 espèces de flore dont 40 sont rares ou menacées et 35 sont endémiques.

La faune, quant à elle, est composée de 200 espèces protégées dont 80 le sont au niveau européen. Le territoire du Parc naturel régional du Queyras abrite lui aussi une faune et une flore riches et variées, caractérisées par de nombreux endémismes (134 espèces pour la flore) et 325 espèces inscrites au livre rouge régional et 186 au livre rouge national.



La forêt représente 35% du territoire, dont près de 60% est occupée par du mélèzin, essence emblématique des Alpes du Sud, qui représente 20% du mélèzin national. La forêt locale est partiellement utilisée localement, puisqu'elle se retrouve dans la moitié de l'approvisionnement des entreprises de 2^{nde} transformation du bois.

Un patrimoine remarquable :

Les éléments du patrimoine bâti par les hommes ont été essentiellement construits depuis le XVI^{ème} siècle. Qu'il soit historique, religieux ou militaire, scientifique ou vernaculaire il constitue aujourd'hui un héritage historique et culturel fort et varié. On peut noter :

- ✓ 2 sites du Réseau Vauban (Briançon et Mont-Dauphin) candidats au Patrimoine Mondial de l'Unesco 2008
- ✓ 105 Monuments Historiques (sur 162 dans les Hautes-Alpes) dont 56 inscrits et 49 classés
- ✓ 11 Patrimoines du XX^{ème} siècle
- ✓ 12 sites classés et 1 site inscrit (les abords du col de Vars)
- ✓ 1 Ville d'Art et d'Histoire (Briançon) également "Secteur sauvegardé"
- ✓ 1 Label Jardin Remarquable (Jardin alpin du Lautaret)
- ✓ 1 patrimoine rural : éléments bâtis à usage collectif n'ayant reçu aucune protection de la part des Monuments Historiques (architecture agricole, architecture de l'eau, etc.) de même que l'architecture traditionnelle des villages et les canaux

Annexe 1 :
Diagnostic de
territoire

Annexe 2 :
Fiche d'identité
des EPCI



La structure

✓ **Le PETR : un chef de file fort de son ingénierie territoriale et de sa capacité d'animation**

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras est un syndicat mixte fermé qui regroupe les établissements publics de coopération intercommunale du Briançonnais, du Pays des Écrins et du Guillestrois Queyras ; ces établissements sont regroupés depuis 2004 de façon volontaire afin de constituer un territoire de projet.

Par l'intermédiaire de **ses chargés de mission, le PETR joue un rôle nouveau d'impulsion, d'animation, d'ingénierie et de coordination des projets menés sur le territoire afin de favoriser la démarche de projet**, essentielle à l'émergence d'opérations innovantes et transversales.

Il permet également d'assurer la **liaison entre les élus des Communautés de communes du territoire et les acteurs locaux**, ainsi que d'être le relais auprès des partenaires financiers que sont l'État, la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et le Département des Hautes-Alpes. A cet égard, il coordonne les relations et interventions au sein du territoire des collectivités publiques et suit les actions et les projets mis en œuvre dans leurs domaines de compétences.

A ce jour, le PETR coordonne et gère les politiques territoriales contribuant au développement durable du territoire au nom des 3 EPCI le constituant.

La mutualisation de ces missions et compétences au sein du PETR permet certes une économie de moyen mais surtout une connaissance plus large du territoire et la possibilité de faire un lien entre les projets.

Ainsi, en 2021, le PETR assure prioritairement le pilotage et la gestion de différentes missions et compétences qui lui sont confiées :

- Le fonctionnement administratif et financier de la structure
- La gestion des politiques d'aménagement du territoire depuis 2004 au travers des différents contrats de Pays et conventions territoriales passés avec l'État, la Région et le Département, et maintenant par le biais du contrat Régional Équilibre des Territoires avec la Région dont il est chef de file depuis 2015 et cela jusqu'en 2023, le contrat de ruralité conduit par l'État jusqu'en 2023 ; la mise en place de contractualisation comme le contrat de transition écologique de 2018 à 2022 ; et du contrat de relance et de transition écologique ; et par le biais d'aide et de soutien aux communes sur leur projet et leur recherche de subvention
- Le LEADER dont il a la gestion depuis 2009 et qui a été reconduit jusqu'en 2025
- L'énergie avec le Territoire à Énergie Positive pour le Croissance Verte dont il est lauréat depuis 2015 et la mise en place du PCAET Plan climat air énergie territorial jusqu'en décembre 2019 ; ainsi que la mise en place et le suivi des CEE depuis 2019 et l'accompagnement des acteurs dans la sobriété et l'adaptation au changement climatique.

Le PETR a entrepris depuis 2004 de nombreux travaux à l'échelle de son territoire, et a lancé de nombreux programmes et projets au niveau de la transition énergétique et écologique mais aussi sur l'aménagement du territoire et le développement local, tels que la réalisation d'un projet de territoire réaliste et au plus juste pour le territoire, 2 Chartes forestière 2009 /2013, 1 Plan d'Approvisionnement Territorial en bois énergie, un schéma de développement économique, une Opération sites pilotes Gestion intégrée des risques naturels à l'échelle du massif, un diagnostic du tourisme lié au patrimoine bâti, la réalisation d'un schéma de desserte...

✓ La volonté politique

De part une volonté politique de faire ensemble, l'adaptabilité au changement climatique et la transition écologique en territoire de montagne ont été des missions que les élus ont souhaité développer au sein du PETR.

Cette volonté politique a permis d'impulser de nouvelles réflexions, stratégies et projets articulés avec les actions des communautés de communes, mais aussi de trouver de nouvelles sources de financements pour les projets en lien avec ces thématiques.

Le PETR se doit d'être le point de convergence des politiques publiques en matière d'ENERGIE et de DEVELOPPEMENT LOCAL pour sa montagne.

Pour les élus, le PETR demeure un outil dont les missions fédératrices ont pour fonction l'affirmation de l'attractivité et de la cohésion du territoire dans un contexte de métropolisation et de renforcement de l'intercommunalité.

De manière générale, l'action au niveau du PETR et les missions données doivent permettre :

- d'encourager et de développer la dynamique autour de projets communs de développement et de solidarité territoriale (acteurs publics/privés);
- d'assurer la cohérence et la coordination des actions entreprises et des acteurs pour la bonne gestion des fonds drainés ;
- d'assurer une prospective : missions d'expertises, études ;
- de mobiliser en priorité sur ce territoire les fonds et les programmes nécessaires à la mise en place d'action en faveur d'une politique d'innovation, d'expérimentation au profit des acteurs publics et privés .

Le +



Une équipe d'ingénierie territoriale performante qui connaît le territoire et ses acteurs

De nombreux programmes, schémas et actions déjà entrepris



Le projet

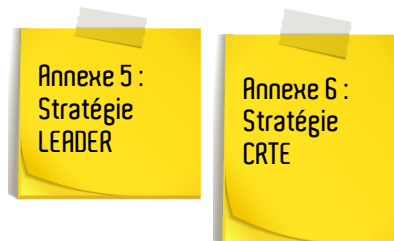
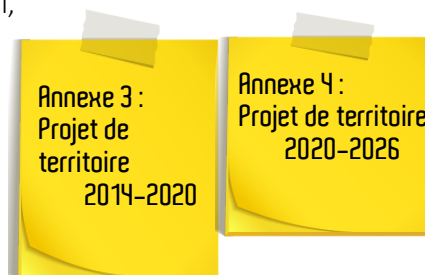
✓ Le diagnostic partagé et les enjeux de développement local

Partant d'un diagnostic partagé et des enjeux de développement local, réalisé en 2014 et 2015 lors de la mise en place du projet de territoire et de notre candidature LEADER, il a été mis en exergue que le territoire a des atouts majeurs prisés et reconnus, qu'il est une destination touristique été comme hiver, que c'est un territoire actif et attractif, un territoire sportif et qu'il est acculturé aux valeurs de développement durable fondées et partagées.

Mais ce territoire a des menaces à prendre en compte telles que des saisons touristiques de plus en plus courtes et concentrées avec un regain touristique pour de nouveaux touristes recherchant la fraîcheur des montagnes.

Courant 2021, un travail d'actualisation du projet de territoire a permis de travailler plus précisément aux diagnostics liés aux thématiques du plan montagne tel que le tourisme, le sport, la ressource forestière locale... il en ressort pour toutes les thématiques **qu'il est nécessaire d'agir ensemble pour garder l'attrait du territoire de manière structurée et raisonnée en préservant nos richesses écologiques, culturelles, patrimoniales** ... Autrement dit, valoriser notre atout touristique exceptionnel tout en gardant en tête les principes du développement durable.

Le programme LEADER et le contrat de relance et de transition écologique (CRTE), portés par le PETR, appuient également cette réflexion en proposant déjà des axes de travail complémentaires à la stratégie que le PETR souhaite développer à travers son plan avenir montagne.



✓ Alors, Comment agir ?

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), le tourisme durable est "un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil"

Le tourisme durable est un secteur en forte croissance : d'après l'association ATR (Agir pour un tourisme responsable), il progresse en moyenne de 20 % par an en France.

Afin d'établir une stratégie de tourisme durable profitant au territoire et répondant au plan montagne, la question qui s'est posée a été la suivante :



Dans un contexte de prise de conscience qu'il est nécessaire d'agir pour un tourisme durable, afin de préserver le territoire et ses nombreux atouts, quelles actions mettre en place pour concilier économie, environnement et population locale ?

Notre stratégie

✓ Nos enjeux

Le cadre de vie exceptionnel, la qualité de l'ensoleillement et de l'air, les promesses de développement durable, l'offre rare et multiple pour la pratique sportive, font aujourd'hui du territoire du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras un territoire attractif, plébiscité, un territoire choisi par ses habitants mais également par de plus en plus de touristes.

Le tourisme, hivernal et estival, demeure le principal moteur de l'économie du territoire et le positionne comme la "locomotive" économique du département des Hautes-Alpes.

Avec un nouveau regain pour les territoires de montagne, il est donc important de travailler à une alternative aux pratiques touristiques traditionnelles de masse, et regrouper les différentes formes de tourisme qui mettent en valeur les ressources naturelles, culturelles, sociales du territoire à l'attention des touristes, accueillis de manière à minimiser les impacts négatifs qu'ils génèrent sur les espaces naturels tout en profitant des retombées positives pour la population locale et le territoire au sens large.

Les enjeux de notre Plan Avenir Montagne sont donc :

- Reconnaître notre spécificité montagne
- Concilier les usages entre attractivité, développement du territoire & préservation du patrimoine naturel et vivant sur le territoire
- Diversifier en maintenant et en faisant progresser le réseau de tourisme scientifique et en développant les sciences participatives
- Valoriser le patrimoine naturel dans son intégralité, notamment son ciel
- Développer l'image du territoire par son patrimoine naturel et notamment le Mélézin
- Être en lien avec nos stations de ski pour travailler avec elles à la sobriété et la transition
- Gérer les flux touristiques pour un tourisme raisonné et profitable à tout le territoire
- Diversifier l'offre touristique et travailler au tourisme endogène
- Résilience en rendant les habitants acteurs et avertis

Les maîtres mots de la stratégie sont donc :



Une Montagne en transition par une attractivité tout en sobriété, diversité et résilience

✓ **Nos orientations stratégiques**

0. Une animation transversale au service du plan avenir montagne
1. Un territoire de montagne préservé pour rester un territoire de montagne attractif
2. Une ressource locale de montagne, une image du territoire sud-alpin : Le Mélézin
3. Des activités de montagne multiples, diverses & conciliées

✓ **Nos axes de travail**

0. Une animation transversale au service du plan avenir montagne

- Garantir la bonne mise en œuvre de la stratégie et de son réajustement si nécessaire

- Animer, suivre et faire vivre les 3 axes de travail en accompagnant les projets du territoire qui répondent aux grands défis de la transition du tourisme durable en montagne, de la décarbonation des activités touristiques, de l'adaptation du bâti et patrimoine immobilier pour lutter contre les lits froids, des mobilités touristiques et spécifiques du territoire de montagne... et cela en lien avec les 14 mesures du plan montagne ; mettre en place les groupes de travail (acteurs et citoyens) pour suivre la démarche et être relais des actions

- Sensibiliser le territoire au tourisme durable, sobriété, diversifié et résilience et tourisme endogène par des actions en lien avec les collèges et lycées comme la mise en place de journées à thème ou conférence et atelier ; proposition de classe pédagogiques aux écoles.

- Faire connaître et mettre en avant sur le territoire les actions de l'ANCT et du commissariat de massif qui s'intègrent au territoire, en relayant les AAP profitables aux collectivités et acteurs, afin de mettre en œuvre leur projet ; faciliter l'accès aux acteurs du territoire pour la mobilisation des outils d'aide à la décision ou des accompagnements aux marchés d'ingénierie de l'ANCT et de la banque des territoires

- Travailler en réseau et en lien avec les acteurs du territoire, notamment via un schéma des acteurs, avec les contractualisations et programmes en cours portés par le PETR tel que le CRTE et le programme LEADER, mais également avec les 3 espaces valléens en cours

1. Un territoire de montagne préservé pour rester un territoire de montagne attractif

- Le ciel, un atout : développer un tourisme scientifique sur le ciel étoilé, accompagner les communes vers une extinction de l'éclairage public, mobiliser les professionnels pour l'extinction des locaux, parkings..., sensibiliser et former des accompagnateurs en montagne pour des sorties nocturnes, développer le concept touristique « 300 jours de soleil et 300 nuits étoilées par an » ; travailler à l'émergence de classes vertes ciel étoilé et cela en lien avec les sites en dehors du territoire qui y travaillent déjà.

- Une fréquentation durable des massifs : sensibiliser les touristes aux bonnes pratiques en montagne (été comme hiver), communiquer sur des modes de déplacements doux et actifs, identifier et construire avec les EPCI et les OT des parcours découverte alternatifs aux sites majeurs pour éviter les sur-fréquentations

- Des évènements culturels et sportifs exemplaires : Travailler à la mise en place d'une charte éco-événements au bénéfice des acteurs et organisateurs, proposer des moyens de mutualisations des achats mais également des outils de communications, modules pour le sport ...

2. Une ressource locale de montagne, une image du territoire sud-alpin : Le Mélézin

- Concilier les usages : Organiser des temps d'échanges et de communication autour des enjeux forestiers, les activités de pleine nature, la gestion paysagère et la biodiversité en y intégrant les habitants ; S'appuyer sur le schéma de desserte forestière pour identifier les projets prioritaires pour le territoire permettant de concilier les usages

- Soutenir et permettre des offres touristiques alternatives et « hors saison » grâce à la forêt : couleur d'automne et fraîcheur du printemps en axant la mission vers sylvothérapie, la promotion du territoire pour des classes de découverte, cabanes dans les arbres... et en mobilisant les acteurs

- Permettre un tourisme scientifique, notamment concernant les écosystèmes forestiers (partenariat projet Forêts Communes – association forêt Alpine), faire émerger et suivre les projets de sciences participatives

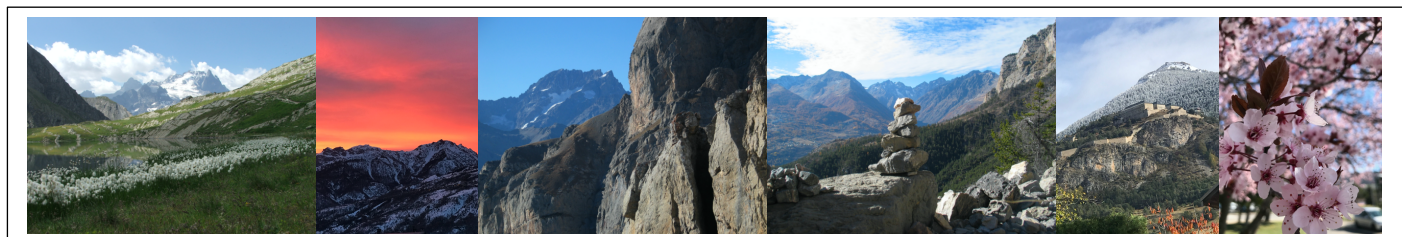
- Faciliter l'usage du bois local dans les aménagements touristiques et la construction pour l'image et l'exemplarité du territoire : animer et mobiliser la filière bois locale, sensibiliser les collectivités locales et acteurs touristiques, identifier et communiquer sur les labels existants (Hautes Alpes Naturellement, Bois des Alpes...) ; être un appui à l'émergence et au suivi de projets sur le territoire.

3. Des activités de montagne multiples, diverses & conciliées

- Coordonner les actions à l'échelle du territoire : amorcer un travail commun avec les OT pour faciliter les accès aux informations/animations, réorienter les touristes vers des sites moins fréquentés à l'échelle PETR, mobilisation des OT et EPCI pour créer une banque de données partagées et interactives ; affirmer le territoire du PETR comme destination touristique et le mettre en valeur, en lien par exemple avec l'ANPP et le Guide du Routard, avec des focus « tourisme durable » et « tourisme scientifique »

- Accompagner les stations dans les transitions : accompagner, sensibiliser sur la rénovation énergétique de l'immobilier de loisirs ; promouvoir un modèle touristique résilient et quatre saisons sans suréquipement de la montagne

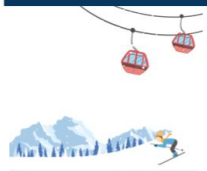
- Diversifier le tourisme : encourager des actions en faveur du tourisme climatique (fraicheur de l'été), tourisme santé (qualité de l'air), tourisme endogène dont l'accompagnement et la mobilisation des écoles du territoire (de la maternelle au lycée) pour la découverte du patrimoine local



La stratégie



Une montagne en transition par une attractivité tout en sobriété, diversité et résilience



Les orientations

Un territoire de montagne préservé pour rester un territoire de montagne attractif

Une ressource locale de montagne, une image du territoire sud-alpin : le Mélézin

Des activités de montagne multiples, diverses et conciliées

Les axes de travail

Le ciel, un atout

Une fréquentation durable des massifs

Des événements culturels et sportifs exemplaires

Concilier les usages entre gestion forestière, activités de plein nature, gestion paysagère et biodiversité

Soutenir et permettre des offres touristiques alternatives et "hors saison" grâce à la forêt

Permettre un tourisme scientifique et l'appui aux sciences participatives

Faciliter l'usage du bois local dans les aménagements touristiques et la construction pour l'image et l'exemplarité du territoire

Coordonner les actions à l'échelle du territoire

Accompagner et sensibiliser les stations

Diversifier le tourisme

Une animation territoriale dédiée

De la concertation et du faire ensemble

Pour une montagne durable

Annexe 7 :
Stratégie
Avenir
Montagne

Annexe 8 :
Plan d'actions



La mission

✓ Le déroulé de la mission

Un travail coordonné par la directrice du PETR et initié par le Président du PETR, sur une période de 24 mois, va permettre la continuité de la mise en place d'une réelle politique territoriale cohérente en lien avec les programmes et dynamiques déjà en cours sur le territoire.

Le/la chef.fe de projet Plan Avenir Montagne a pour mission d'animer et de travailler à la mise en place d'une dynamique autour du programme. Il/elle anime les réunions de travail et de concertation et met en œuvre les moyens associés et les partenariats permettant le bon déroulement des actions. Il/Elle anime de nouveaux projets en lien avec les partenaires locaux et institutionnels.

Le/la chef.fe de projet intervient en assistance technique pour faire émerger, favoriser et organiser des projets sur les thématiques retenues dans le cadre du plan avenir montagne et de la stratégie choisie par le PETR et cela en relation avec de nombreux partenaires internes et externes. Il/Elle se doit d'être garant(e) du respect des procédures et textes en vigueur.



Mise en œuvre et suivi du programme et du plan d'action du plan avenir montagne

- Assure le suivi du programme et met en application la stratégie retenue
- Met en œuvre les axes de travail et réalise les actions prévues
- Met en place les instances du suivi du programme
- Évaluation au fil de l'eau
- Communique sur les projets, l'avancé et les résultats du programme
- Est en réseau avec les autres territoires lauréats du Plan Avenir Montagne

Animation

- Accompagnement des communes, communautés de communes et les porteurs de projets potentiels privés dans l'émergence et la réalisation de leurs projets notamment la recherche de financement en lien avec le plan montagne
- Veille juridique et financière pour identifier les financements accessibles pour les projets
- Mise en réseau d'action, projet et acteur travaillant sur une même thématique.

Appui au lien territoire/état

- Création d'un cadre de confiance entre les porteurs de projets, les collectivités, les services de l'état dont l'ANCT et le commissariat de massif
- Appui au soutien et au déploiement des programmes de l'ANCT
- Relais sur le territoire de dynamiques ou AAP permettant l'émergence de nouveaux projets profitables aux collectivités et acteurs du territoire, afin de mettre en œuvre leur projet
- Appui à la coordination des relations avec les partenaires
- Veille territoriale des programmes pouvant être mis en place sur le territoire

Le suivi financier et budgétaire du programme incombe à la directrice.

Annexe 9 :
Fiche de
poste

✓ **Moyens humains dédiés**

Un/Une chef.fe de projet pour un contrat à durée déterminée de 24 mois, financé dans le cadre de la présente demande, qui pourra être accompagné.e par un ou des stagiaires.

La directrice du PETR coordonnera cette mission, la secrétaire pourra être mobilisé pour le suivi de la mission administratif et financier ; Un élu du PETR en sera l'élu référent.

✓ **Le Calendrier**

Du 1 mai 2022 au 30 avril 2024.

✓ **Le budget prévisionnel**



Pour 24 mois

Dépenses		Recettes	
Salaires et charges 1 Chargé de mission CDD 24 mois	110 000€	ANCT/ETAT	120 000€
Stagiaire	7 000€		
Charges à caractère général et fonctionnement (équipement informatique et de bureau, communication, affranchissement, téléphonie ...)	13 000 €		
Communication et actions de sensibilisation	45 000€		
Frais de déplacement	5 000€	Autofinancement	60 000€
TOTAL	180 000€	TOTAL	180 000€



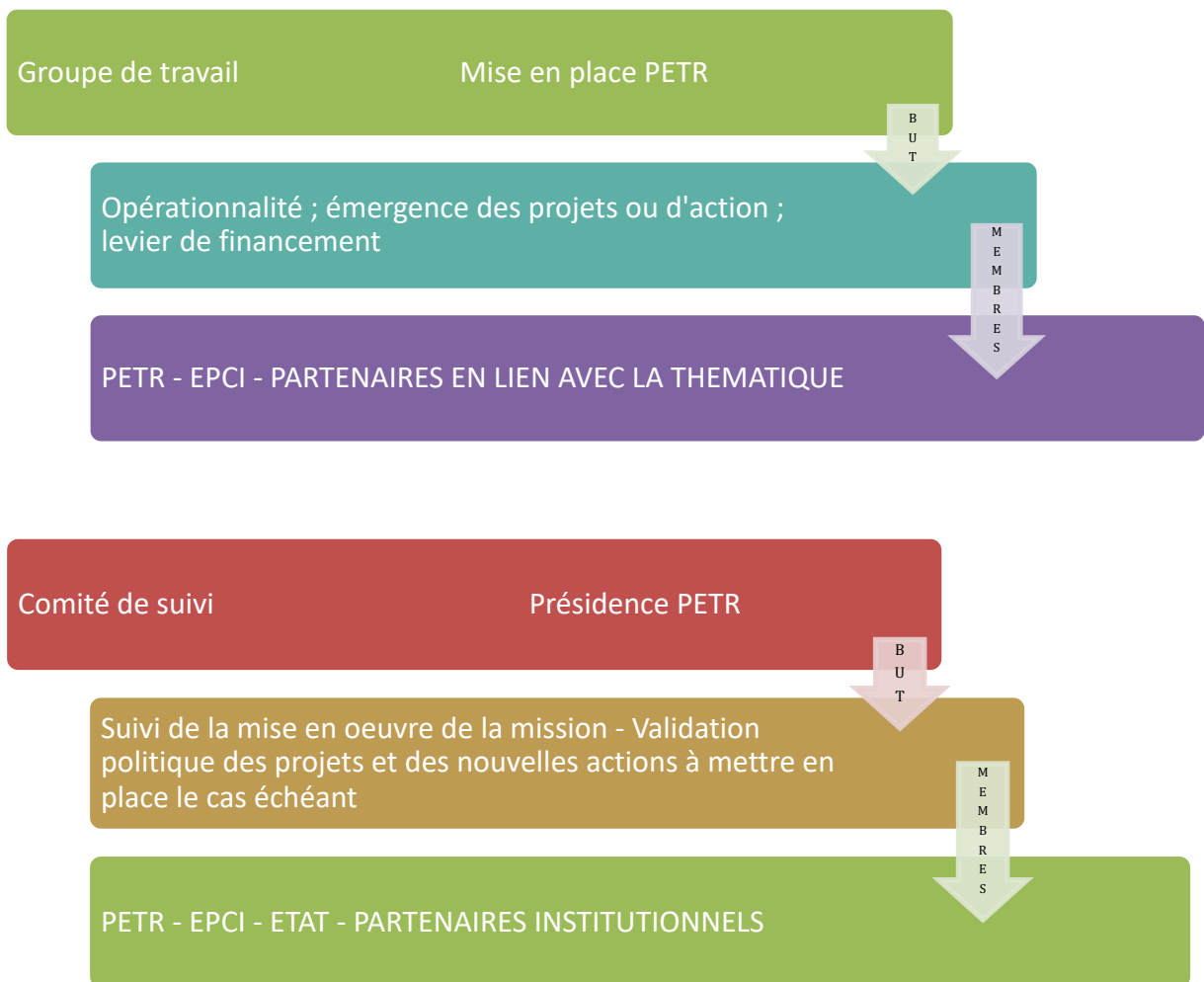
✓ La gouvernance

Une gouvernance est définie afin de suivre les avancées du travail de la mission.

Techniquement des groupes de travail seront mis en place avec les acteurs en lien avec chaque déclinaison des axes stratégiques du plan avenir montagne.

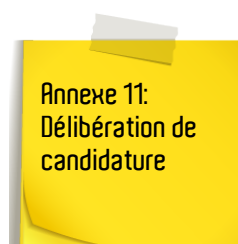
En interne au PETR, une vice-présidence est dédiée au suivi du plan avenir montagne.

Un comité de suivi sera également mis en place.



La liste des membres peut, selon les sujets abordés, être complétée par des acteurs pertinents du territoire, tels que les Parcs du Queyras ou des Écrins.

Un planning des comités sera défini en amont.



✓ L'évaluation

L'évaluation proposée sera réalisée au fil de l'eau, en lien avec les différents groupes de travail thématiques. Lors du comité de suivi, qui se réunira au moins une fois par an, un bilan intermédiaire annuel sera proposé.

Une présentation sera également réalisée lors de la conférence des maires, qui a lieu annuellement en fin d'année.

L'évaluation prendra en compte des critères d'évaluation identifiés pour chacune des actions mises en place lors des groupes de travail thématiques. Pour les actions de suivi et d'animation transversale, des indicateurs de suivi seront étudiés tels que :

- Nombre de communes contactées et accompagnées
- Nombre de projets qui ont émergés en lien avec le plan avenir montagne, et les financements apportés sur le territoire via ce plan
- Nombre de réunions organisées
- Nombres de groupes de travail thématiques réalisés ...





Les + de notre candidature

- ✓ L'expérience du PETR, de par son équipe d'ingénierie et son réseau d'acteur
- ✓ Des opérations d'animation territoriale ciblées pour mettre en avant le plan avenir montagne et la stratégie portée par le territoire
- ✓ Une animation sur le terrain permettant de favoriser l'émergence de projets collectifs structurants en cohérence avec la stratégie ciblée et en lien avec le Contrat de relance et de Transition Écologique et le programme LEADER en cours ;
- ✓ Une acculturation à la transition écologique et économique et au tourisme durable déjà en cours sur le territoire
- ✓ La promotion de l'intelligence collective comme valeur ajoutée et fil conducteur du dispositif



LA GRAVE • VILLAR D'ARÈNE • MONËTIER LES BAINS • LA SALLE LES ALPES • ST CHAFFREY • BRIANÇON • NÉVACHE • VAL DES PRÈS • MONTGENÈURE • PUY ST ANDRÉ • PUY ST PIERRE • VILLARD ST PANCRACE • CERVIÈRE • VALLOUISE-PELVOUX • LES VIGNEAUX • PUY ST VINCENT • L'ARGENTIÈRE LA BESSÉE • FREISSINIÈRES • ST MARTIN DE QUEYRIÈRES • LA ROCHE DE RAME • CHAMPCELLA • ABRIÈS • AIGUILLES • RISTOLAS • MOLINES EN QUEYRAS • ST VÉRAN • CHATEAU VILLE-VIELLE • ARVIEUX • CEILLAC • UARS • RISOUL • SAINT CLÉMENT SUR DURANCE • RÉOTIER • GUILLESTRE • MONT DAUPHIN • EYGLIERS • ST CRÉPIN • LA GRAVE • VILLAR D'ARÈNE • MONËTIER LES BAINS • LA SALLE LES ALPES • ST CHAFFREY • BRIANÇON • NÉVACHE • VAL DES PRÈS • MONTGENÈURE • PUY ST ANDRÉ • PUY ST PIERRE • VILLARD ST PANCRACE • CERVIÈRE • VALLOUISE-PELVOUX • LES VIGNEAUX • PUY ST VINCENT



PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL



- Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras